



Centraide
du Grand Montréal

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La Fondation Lucie et André Chagnon verse 2,5 M\$ aux Centraide pour soutenir les jeunes isolés et marginalisés dans le contexte de la COVID-19

Montréal, le 29 avril 2020 – Un soutien financier de 2,5 M\$ est accordé par la Fondation Lucie et André Chagnon aux Centraide du Québec pour appuyer un projet jeunesse dans le contexte de la COVID-19. Cet appui aidera les organismes jeunesse à rejoindre les jeunes isolés et marginalisés et à leur offrir un soutien pédagogique et psychosocial leur permettant d’aborder, entre autres, la poursuite de leurs études et la rentrée scolaire 2020-2021 avec le maximum de chances de réussite.

Le développement du plein potentiel des jeunes est au cœur de l’intention de ce projet. Les fonds seront alloués aux organismes soutenus par les Centraide du Québec et pourront aller au-delà de ce réseau en fonction des réalités et des besoins spécifiques de chaque région.

La pause des derniers mois a multiplié les risques associés à l’isolement, à la marginalisation des jeunes et au décrochage scolaire. La vulnérabilité des jeunes, plus particulièrement ceux qui éprouvaient déjà des difficultés, tant sur le plan personnel que scolaire, est exacerbée par l’inactivité scolaire. Un écart se creuse entre les jeunes vulnérables et ceux qui ont accès aux outils technologiques (connexions internet et équipements), qui possèdent les aptitudes et qui ont la motivation (favorisée par l’accompagnement d’un adulte ou par la capacité à se projeter vers l’avenir) pour poursuivre leurs apprentissages et leur développement.

« L’annonce d’aujourd’hui est une réponse aux besoins exprimés par les intervenants qui travaillent sans relâche auprès des jeunes les plus vulnérables. Le confinement a rendu leur tâche encore plus ardue. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur l’aide des Centraide du Québec pour apporter rapidement un appui aux organismes qui rejoignent ces jeunes et pour nous assurer que ceux-ci puissent recevoir le soutien dont ils ont besoin », a souligné **Jean-Marc Chouinard**, président de la Fondation Lucie et André Chagnon.

« Le décrochage scolaire est plus élevé en milieux défavorisés, tant urbains que ruraux. La réussite des jeunes est la clé pour bâtir une société plus forte et plus prospère. C’est un levier important pour lutter contre la pauvreté. La difficulté actuelle des organismes à rejoindre les jeunes en situation de confinement combinée à un faible accès aux technologies de l’information pour les organismes et pour certaines familles vulnérables nécessitent une action urgente et coordonnée. Le réseau des Centraide du Québec est en contact avec l’écosystème des organisations jeunesse. Il est en mesure de saisir les besoins locaux, propres à la réalité de chaque région, et d’apporter rapidement un appui aux organismes qui rejoignent les jeunes sur leur territoire », a affirmé **Lili-Anna Pereša**, présidente et directrice générale de Centraide du Grand Montréal.

Le projet permettra aux organismes jeunesse de :

- Établir et maintenir le contact avec les jeunes isolés et marginalisés ;
- Accompagner les jeunes en offrant un soutien pédagogique et psychosocial ;
- Au besoin, fournir l'accessibilité aux outils et équipements informatiques ;
- Donner la capacité aux organismes communautaires et intervenants de développer et maintenir des solutions pour soutenir les jeunes.

Au Québec, Centraide est présent dans 18 régions et reçoit l'appui d'entreprises, d'institutions privées, publiques et parapubliques et de grandes organisations syndicales. Les fonds recueillis sont investis localement pour briser le cycle de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

– 30 –

Renseignements :

Annick Gagnon, conseillère relations publiques, Centraide du Grand Montréal
514 288-1261, poste 242, gagnona@centraide-mtl.org